

# BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE INFERIEURE

et des Associations Rurales, Viticoles, Maraichères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE paraissant le Samedi - Tirage 15.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h. Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fossez — NANTES

TELEPHONE 141.95 Chèques Postaux Nantes 6.015



**CONCOURS GENERAL AGRICOLE** : Rappelons qu'il se tiendra à Paris, Parc des Expositions, du lundi 18 au dimanche 24 mars inclus.

**CHAMBRES D'AGRICULTURE** : Les présidents de toutes les Chambres d'Agriculture de France se réuniront à Paris, les 19 et 20 Mars.

**L'ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE VIANDE** tiendra une assemblée générale le 25 mars, à 14 heures, au Musée social, à Paris. A l'ordre du jour, nous notons : La situation du marché de la viande, la politique de la viande, l'abatage des animaux, la nouvelle jurisprudence, etc...

**AU MANS** se tiendra, du 21 au 24 mars, la 5<sup>e</sup> Exposition Nationale d'Aviculture.

**LE XI<sup>e</sup> CONGRES DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE** se tiendra cette année à Paris, du 11 au 13 avril. De grands problèmes y seront étudiés. Nous publierons le programme ultérieurement.

**PERMISSIONS AGRICOLES** : La Commission de l'Armée, d'accord avec le Ministère de la Guerre, a prévu l'octroi de dix jours de permissions, entre juin et octobre, pour les militaires et marins exerçant la profession de cultivateurs au moment de leur incorporation.

**ELEVAGE DU PORC** : La protection douanière accordée à notre élevage est insuffisante. Une proposition de loi vient d'être soumise au Sénat par M. Victor Judet, dans le but de modifier certains numéros du tarif douanier.

**UNE ECOLE D'HORTICULTURE** saisonnière vient d'être annexée à l'école de Wagnonville près de Douai, dans le but de donner aux jeunes gens l'instruction horticole nécessaire. Les travaux ont lieu du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre.

**POUR LES GARDES CHAMPE-TRES** : Le maire d'une commune n'a pas le droit de révoquer ou de mettre à la retraite un garde champêtre. Cette décision peut seule être prise par un préfet ou un sous-préfet.

**EN ITALIE** la production du vin, en 1928, a atteint près de 47 millions d'hectolitres, contre 35 1/2 en 1927. D'autre part, la production en œufs va sans cesse en augmentant et des exportations sont faites sur tous les pays d'Europe.

**AU DANEMARK**, devant les derniers ravages causés par la fièvre aphteuse, les Associations agricoles ont créé une station modèle pour l'étude et l'enrayement de cette maladie.

**EN TUNISIE**, la dernière récolte de céréales a été bien plus considérable qu'en 1927, malgré de mauvaises conditions climatiques.

**UN FAIT D'ACTUALITE**



— Encore un accident ? — Non, c'est un nouveau banquier qui vient de déguerpir avec l'argent de ses clients.

## Le XIV<sup>e</sup> Congrès des Syndicats Agricoles

### LES LEÇONS DU CONGRES

Le monde agricole, représenté à l'au par les dirigeants les plus qualifiés de ses organisations syndicales, vient de se prononcer à nouveau de la façon la plus nette sur deux problèmes agricoles essentiels qui empruntent aux circonstances un caractère d'actualité toute particulière. Sur les assurances sociales tout d'abord si sa doctrine d'acceptation raisonnée du principe de la réforme n'a pas varié, ses critiques se sont faites plus aigres contre les modalités encore actuellement prévues pour son application. Très catégoriquement, les représentants des régions les plus diverses ont affirmé que la loi, dans sa conception primitive, est inapplicable à l'agriculture et qu'en fait elle ne serait pas appliquée si les profondes modifications réclamées par les ruraux ne sont pas apportées en temps utile. Parcellément, ils ne cachèrent pas les très vives appréhensions que soulève dans nos campagnes la perspective de charges nouvelles que l'agriculture n'est pas en état actuellement de supporter. Tous les agriculteurs sont unanimes : les assurances sociales en agriculture seront organisées dans le cadre de la mutualité professionnelle où elles ne seront pas ; des mesures d'ordre économique devront être prises pour compenser les charges qu'elles leur font peser sur l'agriculture, faute de quoi le malaise agricole actuel prendrait un caractère d'une extrême gravité.

Sur le problème de la coopération, les agriculteurs ont été non moins affirmatifs. Après de trop longues années d'incertitude et de retard, le mouvement coopératif apparaît aujourd'hui, ses résultats en témoignent, comme une des conditions essentielles du redressement de notre agriculture ; qu'il s'agisse de l'approvisionnement des agriculteurs en produits nécessaires à leur profession, ou bien de la conservation, de la transformation et de la vente des produits agricoles, ils considèrent le régime coopératif « comme le seul capable de donner à l'agriculture la liberté et la puissance d'action qui lui est indispensable ». Enfin, ils appuient leurs revendications en matière d'exemption des impôts commerciaux sur le fait « que le principe coopératif diffère essentiellement du principe spéculatif qui est à la base même de l'acte de commerce ou des opérations commerciales ou industrielles, pour la seule raison qu'il fait abstraction de toutes recherches de bénéfices personnels ou collectifs ».

Pour la distinction nécessaire à établir entre les fausses et les vraies coopératives, ils formulent une série de conditions tirées essentiellement des dispositions de la loi du 5 août 1920, auxquelles ils rattachent encore le régime fiscal spécial qu'ils revendiquent. Telles sont les deux leçons principales qui se dégagent des travaux du Congrès de Pau.

## A la C. N. A. A.

Le Comité général de la C. N. A. A. s'est réuni, le 16 février, au siège social, 39, rue d'Amsterdam, à Paris. Il a procédé à l'élection de son bureau qui se trouve ainsi constitué :  
 Président : M. Jules Gautier ;  
 Vice-présidents : MM. Capus, Coste, Garcia et de Vogüé ;  
 Trésorier : M. Bataille ;  
 Membres : MM. Bertrand, Comziac, H. Girard, Rémond et Riverain.  
 Les rapports sur l'activité de la C. N. A. A. en 1928 et sur son programme d'action pour 1929 ont été approuvés ainsi que les comptes du Trésorier.

## L'Offensive contre le Sucrage

Depuis plusieurs années, les délégués de certaines régions viticoles favorisées par le soleil réclament avec une ténacité, généreuse la suppression du sucrage.

Tous les ans, et même deux fois par an, nous voyons le représentant qualifié d'une association viticole bordelaise, qui compte 2.000 adhérents, déposer un vœu contre la chaptalisation en première cuvée.

Les vigneron de nos régions sont accusés de sucrer abondamment et même clandestinement. On ajoute gentiment que tout sucrage, — dans notre région naturellement, — accompagne ou dissimule un mouillage.

Or, il apparaît bien que le sucrage est pratiqué dans nos régions, seulement lorsque la nécessité s'en fait sentir. Si nous prenons, par exemple, le Loir-et-Cher comme département où les abus du sucrage ont été vigoureusement dénoncés, nous trouvons que les quantités de sucre déclarées pour la chaptalisation ont varié de 184.665 kilos en 1924, 176.459 kilos en 1927, 147.446 kilos en 1925 à 23.638 kilos en 1928, 17.265 kilos en 1923 et 9.835 kilos en 1926.

Le sucre n'est pas utilisé dans notre région pour accroître les quantités, mais bien pour remédier à l'influence défavorable du défaut d'insolation sur la qualité de nos vins. Il n'en est pas de même dans le Midi. Là, des industriels du pinard, qui avaient déjà su inventer, avec la taille très longue, le mouillage au cep et la fabrication des vins anormaux, se sont avisés d'exploiter la chaptalisation avec une exagération toute méridionale.

En 1928, en Vaucluse, les quantités de sucre déclarées se sont élevées à 44.000 kilos. A Orange, 4 déclarants ont employé 2.000 kilos de sucre pour les vendanges. Dans le Gard, la progression est inquiétante.

En 1926, 2 déclarants... 7.000 k.  
 En 1927, 25 déclarants... 136.000 k.  
 En 1928, 68 déclarants... 310.000 k.

Nous voilà loin des 23.638 kilos employés l'an dernier en Loir-et-Cher !

Il est vrai que la vente au degré, généralisée pour des vins qui sont surtout de fâcheuses dilutions alcooliques, incite à de telles pratiques. Qui ne voit le danger ?

Or, le sucrage commence à être utilisé en Algérie — où le besoin ne s'en fait nullement sentir. On comprend sans peine l'immense danger que le sucrage généralisé dans les régions ensoleillées de grosse production ferait courir à toute la viticulture française.

Il faut réprimer les abus. Mais comment ?

Naturellement, les adversaires simplistes du sucrage en profitent pour réclamer sa suppression pure et simple.

Le Conseil d'administration de la C. G. V. du Midi, dans sa séance du 15 janvier 1929, a émis le vœu suivant :

« Considérant les périls de plus en plus graves que la pratique du sucrage fait courir à la viticulture française, périls qui l'ont amenée à prendre sur cette question décisive une attitude qui n'a jamais varié ;  
 « Considérant que la viticulture du Midi, où le sucrage n'a jamais représenté qu'une pratique exceptionnelle, doit, ne fût-ce qu'afin de donner à cet égard l'exemple salutaire qui doit entraîner une réforme totale de notre législation, exclure d'ores et déjà, en ce qui la concerne, toute faculté de sucrage ;  
 « Déclare que les représentants des intérêts viticoles du Midi, demandant la suppression immédiate de cette pratique dans les départe-

ments du ressort des Cours d'appel d'Aix, de Nîmes, de Montpellier, de Toulouse, d'Agén, de Bordeaux et en Algérie. »

On commença, afin de donner l'exemple, par les départements où la suppression du sucrage ne doit gêner personne ; mais il reste bien sous-entendu que c'est là seulement un début, une « première » mesure urgente.

La Commission interministérielle de la viticulture, d'où les représentants des groupements professionnels viticoles du bassin de la Loire restent systématiquement exclus, a emboîté le pas. Cependant, elle a réservé le droit des régions où le sucrage est d'un usage loyal et constant.

Tout d'abord, il était question de laisser aux Préfets toute latitude en ce qui concerne les autorisations. La Confédération de Bourgogne a protesté énergiquement contre une telle éventualité.

Alors, on a pensé charger le ministre de l'Agriculture de fixer annuellement les régions où le sucrage peut être autorisé.

Voyez-vous l'usage constant et loyal ? reconstruit telle année et contesté l'année suivante ?

Dans le dernier projet, soumis par M. Barthe au groupe viticole de la Chambre des députés, il est question de faire déterminer, par arrêté du Ministère de l'Agriculture, avant le début de la prochaine récolte, les régions qui seront admises à continuer de pratiquer le sucrage des vendanges. — La quantité de sucre ne pouvant dépasser 10 kilos par 3 hectolitres de vendanges, ni 250 kilos par hectare de vignes en production.

En 2<sup>e</sup> Page



## Comment peut-on gagner de l'argent en cultivant du Blé ?

Par P. CORMIER

Les statistiques annuelles démontrent suffisamment que le cultivateur français se désintéresse progressivement de la culture du blé. Chaque année, les surfaces ensencées en blé se réduisent, parce que — à tort ou à raison — le cultivateur croit que le blé ne rapporte pas.

Certains Chambres d'agriculture ont cherché à évaluer les dépenses qu'entraîne la culture d'un hectare de blé, et dans notre région de l'Ouest on est arrivé à un total de 2.200 francs à l'hectare.

Il faut donc que l'agriculteur qui fait du blé récupère 2.200 francs par hectare avant de gagner un sou.

Mettions le blé à 150 francs les 100 kilos, et la paille à 200 francs les 1.000 kilos, il faudra, par exemple, 12 quintaux de blé et 20 quintaux de paille pour que les recettes équilibrent exactement les dépenses.

Mais on ne travaille pas pour dépenser autant qu'on produit, il faut faire mieux qu'échanger son argent. Il faut donc, en année moyenne, récolter plus de 12 quintaux de blé à 150 francs pour tirer un bénéfice de son travail.

Ne parlons pas des années anormales, où le blé souffre de la gelée ou de l'exès d'eau l'hiver, et de l'échaudage l'été, ou plutôt, parlons-en pour conclure qu'il faut, en année normale, un bénéfice sérieux pour que la culture du blé reste intéressante, malgré ces aléas.

(Lire la suite en 2<sup>e</sup> page).

## Un Brin de Causette...

J'ai reçu, ces jours derniers, cette lettre d'un cultivateur de C... :

Monsieur Jeannot, Vous ne nous parlez jamais de la meilleure façon de placer nos quelques économies. Or n'est-ce pas un point très important à-dessus et personnelles connaissances et désintéressées. Je vous assure que ça rendrait service à beaucoup. Il n'y a point de raison que nous ne recherchions aussi des intérêts un peu plus forts, comme les industriels et les commerçants, rapport au coût de la vie. Nous recevons quelquefois des papiers de différentes banques, nous encourageons à prendre des titres et même, l'autre jour, un démarcheur est venu à ma maison, insistant pour me faire faire une bonne opération. Je vous communique ce renseignement confidentiel, en vous demandant de bien vouloir me le retourner, et en me disant ce que vous en pensez ? Je mets un timbre pour la réponse.

En vous remerciant à l'avance, cher Monsieur, je vous envoie ma meilleure considération.

Et ben, mon cher ami, j'ai très flatté que vous me consultiez. Les guéris sont gens heureux, parce qu'ils n'ont point le souci de placer leur galette, et c'est la première fois qu'on me demande des choses comme ça ! J'ai aussi noté que vous l'avez dit, mais j'ai quelques réflexions à faire, qui pourront peut-être ouvrir l'œil à certains.

Autrefois, quand on ramassait quelques sous, on les cachait dans un bas de laine, ou alors on prenait des obligations de chemins de fer, de la rente de l'Etat, ou un carnet de Caisse d'Epargne. C'étaient des petits intérêts, mais on avait la sensation de sécurité et c'étaient de vrais placements pépères.

Aujourd'hui, je sais bien, tout a changé et celui qui a quatre sous veut les faire rapporter : « Croissez et multipliez ! » Les banques ont poussé partout comme des champignons — faut croire que c'est un bon métier puisqu'il s'en construit encore à coups de millions ! — On a arrêté, ces temps derniers, au moins deux douzaines de banquiers verveux, qui levaient le pied avec l'argent des braves clients. Après l'affaire de la « Gazette du Franc et des Nations », qui promettait seulement 40 % d'intérêt (un rien) on peut dire que c'est un beau tableau de chasse ! Il y a eu des scandales étalés dans tous les journaux, des suicides, des centaines de gens ruinés, des pleurs et des grimaces de dents. — Baste ! tout ça c'est déjà oublié ! On s'occupe l'affaire de la Gazette, parce qu'il y a trop de gens compromis et demain on se recrépitiera à ses guchets. Du reste, il y a d'autres établissements qui manœuvrent de la même façon, au grand jour, et où les gogos se brûleront les aïeux... On parle même, à mots couverts, d'un établissement connu de notre région ? Le plus malheureux, c'est que les démarcheurs se rabattent maintenant sur nos campagnes, en quête de bonnes poires, assez faciles à cueillir — et elles en décrochent en insistant un peu.

Cultivateurs, mes amis, ouvrez l'œil et le bon ! Mieux-vous des hameçons dorés que l'on vous tend, pour piper votre bourse. Il y a eu et il y aura toujours des badauds incorrigibles, mais ne soyez point de ceux-là. Le meilleur placement, c'est encore la terre. « Travaillez, prenez de la peine, c'est le fond qui manque le moins », disait notre grand La Fontaine. Avec des guanos et de la bonne semence, pour sûr, c'est point un placement à fond perdu.

MATRE JEANNOT.

P.-S. — Voilà la 147<sup>e</sup> lettre que je reçois depuis trois semaines. Merci à tous. Je ne puis répondre à chacun, ou je ferais qu'on me paye une dactylo, et dame, je n'osais point le temps ni les moyens.

## La Coopération Agricole

Voici la lettre que M. P. Garnier, secrétaire général de la Confédération des Vignerons du Centre et de l'Ouest vient d'adresser, en notre nom à tous, aux députés des dix-sept départements viticoles du Bassin de la Loire, au sujet d'un amendement à l'article 40 du collectif actuellement en instance devant le Parlement.

Nous ne saurions trop féliciter M. Garnier, et tous les défenseurs de la coopération agricole se joindront à nous pour réclamer le vote de cet amendement. Il y va de notre intérêt à tous.

Blois, le 9 mars 1929.

Monsieur le Député,

Nous n'avons pas besoin de vous rappeler quel rôle doit jouer la coopération agricole dans la défense de la petite exploitation paysanne et dans le développement de la production terrienne.

Les coopératives agricoles, dont la création a été si souvent et si justement encouragée par les Pouvoirs publics, éprouvent cependant des difficultés croissantes qui sont suscitées par le fisc.

Pour y remédier, les organisations agricoles ont demandé le vote rapide d'un statut fiscal de la coopération. En attendant la fixation de ce statut, les défenseurs des coopératives au Parlement ont essayé de faire voter des textes sauvegardant l'avenir des coopératives — et notamment des coopératives de meunerie. Malheureusement, certaines dispositions introduites dans la loi de finances laissent peser une lourde menace sur la coopération agricole et risquent de multiplier les conflits entre agriculteurs et représentants du fisc. Ces dispositions peuvent être favorables aux grands trusts, à l'étréinte desquels les petits cultivateurs essaient justement d'échapper en se groupant en coopératives.

Pour remédier à l'état de choses actuel, MM. Margain et Féria ont déposé un amendement à l'article 40 du collectif actuellement en instance devant le Parlement. Cet amendement réclame :

- 1<sup>o</sup> La suppression de l'obligation de posséder en propre le moulin (possibilité de le louer) ;
- 2<sup>o</sup> La suppression de l'obligation de travailler la totalité des blés remis par les sociétaires ;
- 3<sup>o</sup> Qu'il soit stipulé que la transformation, par le cultivateur isolé, de ses propres produits rentre, en tout état de cause, dans les usages normaux de l'agriculture ;
- 4<sup>o</sup> La renuise des impôts réclamés à tort jusqu'au 31 décembre 1928.

Nous attirons votre attention sur l'importance de cet amendement. Nous vous demandons de le voter sans modification et, en cas où le Gouvernement soulèverait des objections, nous vous prions instamment de rejeter toute transaction défavorable aux agriculteurs et, le cas échéant, de déposer une demande de scrutin public.

Nous ne manquerons pas de faire connaître aux agriculteurs et aux viticulteurs organisés — par la voix de leurs organes professionnels — l'attitude que vous aurez cru devoir prendre en cette grave circonstance, et nous sommes persuadés que nous pourrions leur apporter le témoignage tangible de votre dévouement aux intérêts agricoles.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'expression de nos sentiments distingués et dévoués.

P. GARNIER,  
 Secrétaire général  
 de la Confédération Générale des Vignerons  
 du Centre et de l'Ouest,  
 et de la Fédération Régionale  
 des Associations agricoles du Centre.

## Aérez le Sol des Prairies

### LES PLANTES VEGETENT MAL QUAND LEURS RACINES RESPIRENT MAL

Les plantes respirent comme les animaux ; elles respirent non seulement par leurs organes aériens — tiges, feuilles, mais aussi par leurs racines.

Les racines respirent l'air qui circule dans le sol entre les particules terreuses. En l'absence d'air, les racines meurent asphyxiées et leur mort entraîne celle de la plante entière. C'est parce que leurs racines ne respirent plus ou respirent mal que, dans les parcelles où l'eau séjourne en surface, les froments, les seigles, les avoines, les trèfles jaunissent et fondent à la fin de l'hiver.

LES PRAIRIES PRODUISENT PEU QUAND LEUR SOL N'EST PAS AERE

Les bonnes plantes des prairies sont constituées comme les autres plantes cultivées ; elles ont les mêmes exigences au point de vue de la respiration ; les mauvaises plantes se montrent plus résistantes à l'asphyxie.

Or, dans les prairies, sous l'effet du piétinement des animaux, sous l'action des pluies, les particules de terre se tassent, rendant difficiles la pénétration et la circulation de l'air. L'imperméabilité du sol est encore accrue par la formation, dans sa partie supérieure, d'un enchevêtrement de racines vivantes ou mortes, de débris de tiges, de feuilles.

En outre, par défaut d'aération,

l'humus qui provient de la décomposition de ces débris, s'oxyde mal, ne se « minéralise » plus ; il s'accumule dans le sol, en accentue l'acidité qui phasse les légumineuses (trèfles, luzernes) et les bonnes graminées (ray-grass, paturins, etc.).

L'exès d'acidité et la menace d'asphyxie, conséquences d'une aération restreinte, font disparaître des prairies les herbes productives et provoquent l'apparition, puis la prédominance de plantes rustiques mais sans valeur.

Cette modification profonde de la flore des prairies a pour résultat une diminution considérable dans la quantité et la qualité du fourrage produit.

### POUR QUE LES PRAIRIES PRODUISENT PLUS, IL FAUT FAIRE PENETREER L'AIR DANS LE SOL

Par des scarifiages. Scarifier une prairie, c'est pratiquer à sa surface une série d'incisions qui donne accès à l'air.

Les scarificateurs ordinaires ne peuvent que difficilement être utilisés sur les prairies ; le gazon offre au passage des lames travaillantes une résistance telle que les organes de l'instrument se faussent. On a construit des scarificateurs spéciaux, appelés : régénérateurs de prairies. Leurs organes actifs — dont l'ensemble a l'aspect d'un énorme râteau de jardinier — sont des lames plates, comme celles d'un couteau, rigides, montées côte à côte sur un châssis porté par des roues. Avec deux cte-

vaux ou deux bœufs, le régénérateur permet de travailler deux hectares par jour sur une profondeur qui peut atteindre dix centimètres.

**Par des herpages.**

A défaut de régénérateur, une herse rigide, à dents métalliques, de poids élevé ou lourdement chargée peut être employée pour l'aération. Son travail, moins énergique que le précédent, n'en est pas moins efficace. Le herpage permet, en outre, l'enfouissement des engrais et la destruction, par arrachage, des mauvaises et de quelques autres plantes adventices à racines superficielles.

**Par des drainages.**

Herpages, scarifiages, labours même resteront sans effets si l'économie de l'eau n'était pas assurée dans les prairies où l'insuffisance de la pente ou l'imperméabilité du sol permettent la stagnation de cette eau.

Le drainage qui doit accompagner la voie précitée — l'aération, peut, presque partout, être réalisé par l'ouverture de fossés à ciel ouvert, peu coûteux et suffisants quand leur

direction et leur pente sont établies après nivellement sommaire du terrain. Dans certains cas, l'emploi de la charrue-lance permettra un assainissement économique.

C'est, pendant l'hiver, époque où la végétation sommeille, qu'il convient d'aérer les prairies. Pour les prairies de fauche, il n'y a que des avantages à renouveler après la première coupe.

**En résumé :**

Pour que les prairies produisent en abondance une herbe nutritive, il faut que leur sol soit aéré au moins une fois l'an.

Le travail est d'une simplicité qui le met à la portée de tous. Son prix de revient, relativement faible, est très largement compensé par la valeur de l'excédent de récolte qu'il procure.

Aux agriculteurs qui en douteraient encore, nous conseillons d'en faire l'essai; les résultats les convaincront.

H. GONDÉ,  
Directeur des Services agricoles  
d'Ille-et-Vilaine.

### La Confédération Nationale des Associations Agricoles

Une brochure vient de paraître récemment (1) qui nous donne les renseignements les plus complets sur l'organisation nationale de l'agriculture française. Il vaut la peine d'y puiser quelques informations, car cette organisation si nécessaire n'est pas encore connue des agriculteurs autant qu'elle devrait l'être. Et cela se comprend parce que la Confédération nationale des Associations agricoles ne groupe que de grandes Associations nationales ou régionales et ne reçoit ni des adhésions individuelles, ni les adhésions des groupements locaux. Elle a été fondée en 1919, pour servir de lien entre les Associations agricoles, pour établir entre elles une harmonie de vues aussi étroite que possible, soutenir leurs vœux devant les pouvoirs publics, le Parlement et l'opinion, assurer à leur groupement les moyens de réalisation d'un bureau permanent.

Par le fait même de sa durée, puisqu'elle existe depuis une dizaine d'années et par l'autorité qu'elle a de rapidement conquérir, la C. N. A. A. est devenue l'organe représentatif de tous les agriculteurs de France et d'Algérie. Forte de la solidarité agricole, elle défend les intérêts généraux de toutes les branches de la profession.

Elle comprend, au 1<sup>er</sup> janvier de la présente année, 61 associations nationales ou régionales de France et d'Algérie.

Toutes les Associations confédérées désignent de un à cinq délégués qui forment le Comité général, assemblée générale de la Confédération.

La liaison avec les Associations s'établit par les réunions du Comité général et du Bureau confédéral, par la correspondance, les échanges de documents, l'envoi d'un Bulletin hebdomadaire L'Association Agricole, la présence des membres du Bureau aux Congrès des Associations. Enfin la C. N. A. A. organise chaque année les Congrès de l'Agriculture française. Le Congrès de 1929 se tiendra à Paris en avril, celui de 1930 à Alger.

Les ressources des cotisations n'étant pas suffisantes pour permettre à la Confédération de remplir tout le programme d'action qui lui est tracé, fait appel aux participations volontaires centralisées par le Comité de défense des agriculteurs et elle reçoit les subventions, si minimes soient-elles, des cultivateurs, par la mise en vente, dans les Associations, d'un timbre de solidarité agricole ou timbre confédéral. Il pourrait donner des ressources considérables; le timbre pour la lutte contre la tuberculose ne vient-il pas de donner 20 millions de francs ?

Il n'est pas possible de reproduire ici la liste des questions étudiées par la C. N. A. A. Elle seule cette liste remplit une grande page de la brochure que nous résumons. Les interventions publiques de la C. N. A. A., dont il a été parlé dans la presse quotidienne; révision du douanier, égalité de traitement entre l'agriculture et l'industrie, responsabilité réelle des agriculteurs dans la hausse des prix, défense des producteurs de lait ou des coopératives agricoles, ne forment qu'une minime partie de son programme d'action.

(1) La Confédération nationale des Associations agricoles. Son but. Son organisation. Ses moyens d'action. Le Comité de défense des Agriculteurs. Les Congrès nationaux. Une brochure de 36 pages, 2 francs franco, sur demande adressée à la C. N. A. A., 39, rue d'Amsterdam, Paris (8<sup>e</sup>).

**La dénomination « Farines » et le Service des Fraudes**

La Direction du Service des Fraudes adresse une circulaire aux inspecteurs et aux laboratoires dont nous détachons la partie relative aux farines :

« L'addition de 6 p. 100 de farine de seigle est désormais facultative, dans la farine qui peut être dénommée « farine panifiable », soit qu'elle ne contienne pas de farine de seigle ou seulement 6 p. 100. Il n'y aurait tromperie que si la farine contenant du seigle était livrée avec des indications laissant croire qu'il s'agit de farine de froment pur.

« La dénomination « farine » tout court suivie d'une mention de qualité ne peut s'entendre que de la farine de blé non additionnée de succédanés.

« Une farine contenant plus de 6 p. 100 de farine de seigle ou d'une quantité quelconque d'autres succédanés devra être considérée comme « falsifiée », à moins que l'avis ne figure dans la dénomination de vente. »

# Machines Agricoles

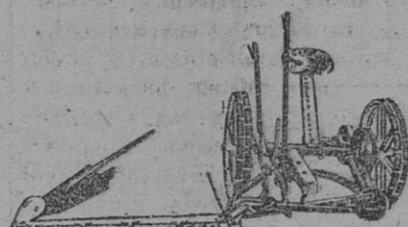


### Faucheuses

Une des premières et des plus anciennes marques françaises, de supériorité incontestable. Fabriquée avec le nouvel acier électrique, elle comporte des engrenages hélicoïdaux, silencieux, de faible usure, semblables à ceux des différentiels d'automobiles; cinq coussinets bronze et des roulements à billes, une vitesse de coupe accélérée et des organes très élevés au-dessus du sol.

Son train d'engrenage d'embrayage ne comporte aucun bouton et peut se démonter en une minute, temps record, par l'enlèvement d'une seule goupille, ses doigts sont en acier moulu (et non en fonte malléable).

Son timon contreplaqué breveté, obtenu par les procédés employés dans la fabrication des ailes d'avion, est très solide et de haute résistance.



Notices et catalogues sur demande. Machines visibles à Nantes. Ces faucheuses se font toutes coupe à droite et sont livrées avec 2 lances, franco de port, et une garantie de 5 ans, contre tous défauts de construction, ou de bon fonctionnement.

Modèles 1929, derniers perfectionnements :

Coupe 1<sup>re</sup> 15..... 1.960 fr.  
Coupe 1<sup>re</sup> 30..... 1.915 fr.

Remise à nos adhérents.

Modèles ordinaires, à vitesse accélérée :

Coupe 1<sup>re</sup> 15..... 1.700 fr.  
Coupe 1<sup>re</sup> 30..... 1.710 fr.  
Coupe 1<sup>re</sup> 15..... 1.800 fr.  
Coupe 1<sup>re</sup> 30..... 1.815 fr.

Remise et même garantie, franco de port.

Brabants. — Rouleaux. — Herbes. Pulvérisateurs à dos et à traction. — Hoes. — Retro-fores. — Semoirs. — Motocult. — Seies à bûches. — Pompes. — Abrevoirs. — Cuiseurs. — Hangars. — Bennes — Trillages. — Fales ondulées. — Tous instruments de récolte et d'intérieur de ferme.

### Distributeurs d'Engrais

à fond roulant et hérisson, avec carter étanche. Construction robuste :

Larg. d'épandage : 1<sup>re</sup> 50... 1.785 fr.  
— 1<sup>re</sup> 75... 1.855 fr.  
— 2<sup>me</sup> ... 1.855 fr.  
— 2<sup>me</sup> 50... 2.020 fr.

Franco de port et remise à nos adhérents.

DISTRIBUTEURS « MELIN ». Voir notre Bulletin du 2 mars.

### Pulvérisateurs et Soufreuses à dos

PULVÉRISATEURS en cuivre plom- bés, pour l'acide sulfureux, contenance 15 litres. Pompe à disque : lance simple 190 fr.; lance double 201 fr.; lance triple 204 fr., rendu franco et remise aux adhérents.

La même, contenance 20 litres, avec lance latérale 3 jets, porte-lance, ceinture et bretelles caoutchouc : 315 fr.

PULVÉRISATEUR pour vignes, en cuivre rouge, contenance 15 litres. Pompe à disque : 165 fr.

**SOUFREUSES :**

Etoile, double effet, à hélice... 129 fr.  
Petite jaune, simple effet, à brosse..... 105 fr.

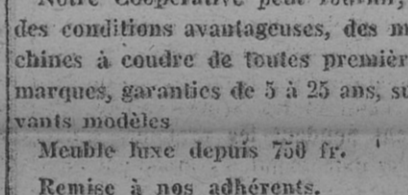
Ces prix s'entendent franco et remise aux adhérents.

### Machines à Coudre

Notre Coopérative peut fournir, à des conditions avantageuses, des machines à coudre de toutes premières marques, garanties de 5 à 25 ans, suivants modèles :

Meuble luxe depuis 750 fr.

Remise à nos adhérents.



### Herse Canadiennes

à patins, simples, robustes, à dents renforcées et étranglées :

Nombre de dents	Largeur de travail	Poids	Prix
5	0,60	50 kg.	210 fr.
7	0,70	60 —	260 »
9	0,90	67 —	290 »
10	1,00	74 —	315 »

Livraison franco. Remise à nos adhérents.

### Ecrémeuses

De premières marques; construction soignée et robuste, assurant le maximum de garanties. Bol à équilibrage automatique, avec assiettes interchangeables, système donnant un écrémage absolument parfait. Dentures obliques, assurant une marche légère et silencieuse. Coussinet à ressort. Graissage automatique par bain d'huile. Machines livrées franco gare de nos adhérents, garanties contre tous vices de construction.

Modèle visible au Syndicat, à Nantes.

On nous annonce une hausse prochaine :

N° 3, débit 125 litres, bassin droit, 780 francs.  
N° 4, débit 125 litres, bassin déporté, 800 francs.  
N° 6, débit 175 litres, bassin déporté, 1.200 francs, sur pied.

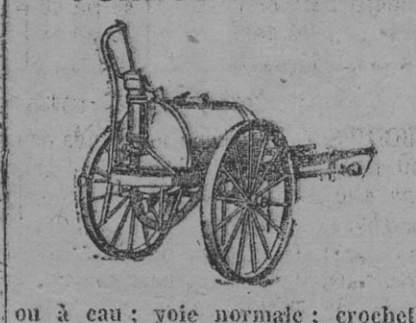
Sur ces prix, REMISE IMPORTANTE, déduite sur facture.

Ecrémeuses petit modèle :

Débit 50 litres..... 570 fr.  
— 75 litres..... 630 fr.  
— 100 litres..... 700 fr.

Remise à nos adhérents.

### Tonnes à Purin



ou à eau; voie normale; crochets d'attelage au bout des limons. En tôle d'acier de 3<sup>e</sup> mm, fonds emboutis, robinet droit ou conulé, au choix. Roues fer de 1 m. 20 à double bandage. Construction irréprochable.

Prix du Tonneau sans pompe

N°	Contenance en litres	Poids	Châssis
1	500	1.250 fr.	1.375 fr.
2	600	1.275 —	1.420 —
3	800	1.425 —	1.600 —
4	1.000	1.500 —	1.700 —

Remise à nos adhérents. Marchandise rendue franco gare grands réseaux. Autres modèles sur demande. Avec pompe, débit 3.000 litres à l'heure, sans clapet, corps en cuivre, regard pour visite instantanée, 2 m. 50 tuyau caoutchouc et 1 m. 50 tube d'aspiration avec crépine : 600 fr. en supplément.

### Buanderie

En tôle d'acier de 3<sup>e</sup> mm, ne craignant ni chocs ni coups de feu. Chauffe plus vite que les buanderie en fonte et brûle tous combustibles. Elles peuvent aussi servir pour la préparation de la nourriture des animaux. Chaque buanderie est livrée avec tuyaux. Contenance supérieure sur demande.

Prix avec échantillon et couvercle galvanisé

N°	Conten.	Prix	Prix
1	50 lit.	230 »	250 »
2	60 —	255 »	285 »
3	80 —	295 »	330 »
4	100 —	340 »	375 »
5	125 —	385 »	420 »
6	150 —	425 »	455 »

Ces prix s'entendent départ usine. Remise à nos adhérents.



## La Culture des Choux pour la Choucroute

Pour cette industrie, on pourra de préférence employer des choux de troisième saison, chou quintal d'Alsace, quintal d'Anvergne, car les choux cabus blancs sont préférés et ceux à grand rendement sont les plus intéressants. Les semis s'exécutent de la même façon que ceux de printemps; ils ont lieu sur une costière bien exposée, ou sur un bout de planche terréauté du potager, située en plein carré. Faire à cette saison un semis clair, pour éviter d'avoir à repiquer en pépinière, et avoir surtout un plan de chou traité et non étioilé, ou : si l'on veut un plant encore plus trapu et bien raciné, pratiquer tout de même le repiquage. On met en place un mois et demi après le semis. La distance à garder, entre les lignes et sur les lignes, dépend de la grosseur de la racine qu'on emploie; pour les races Quintal de Brunswick, de Schwenfurt, il faut au moins de 70 à 80 cm. d'écartement. Il faut tenir le sol propre par des binages d'autant plus fréquents que le sol sera plus argileux, arroser suivant les besoins.

On peut encore faire des semis vers la mi-mars, suivant la culture des choux d'été dits de deuxième saison. Pour les très grosses races, on peut même espacer de 0 m. 90. En bon sol bien fumé et frais, on récolte vers la fin de l'automne, on habille proprement les pommes en enlevant toutes les grandes feuilles qui les entourent. On fait aussi confire ou on peut préparer en salade les races de choux rouges.

Dans ce cas, pour ces races, on sème de la mi-mars à la mi-juin pour les dernières saisons destinées à la conservation, parce que le chou rouge, qui est très rustique, se conserve bien pendant la saison hivernale, et on peut le récolter au fur et à mesure.

A titre documentaire, on estime qu'il y a environ 300 graines de choux d'automne ou d'hiver, au gramme.

Il faut compter 3 grammes pour semer au mètre carré en pépinière (on estime entre 50 à 80 % le pourcentage de germination). Comme rendement, on estime la récolte de 450 à 600 kilos de choux de ces races à l'are, au minimum. Les choux sont sensibles aux engrais. On peut recommander comme formule à l'are : fumier décomposé, 250 kilos; scories, 4 kilos; sulfate de potasse, 1 kil. 500 (à mettre en octobre-novembre); nitrate de soude, 1 kil. 500 (à répandre en deux fois pendant la végétation).

Dans les terres tourbeuses, mettre deux kilos de plâtre à l'are. Les choux sont épuisants et veulent une bonne fumure. Si elle est bien appliquée, on pourra cependant répéter cette culture tous les deux ans sur la même parcelle.

La choucroute, elle nous vient du mot allemand sauer Kraut (chou aigre, aliment sain, facilement conservable comme légume d'hiver. Les Allemands et les Nordiques en font un grand usage, les vieux navigateurs au long cours en usaient aussi pour la santé des équipages. Le célèbre capitaine Cook en nourrissait son équipage et attribuait à son

usage, l'absence des cas de scorbut pour ses marins.

Les Allemands ne peuvent admettre qu'on n'aime pas ce plat national (du reste excellent). La choucroute est d'une digestion facile; pourquoi n'en pas user? Pourquoi s'efforcer inutilement d'au-delà du Rhin, en l'appelant « Manger de choucroute », un Italien : « Manger de macaroni », un Anglais : « Manger de Plum-Pudding » ? car dans ce dernier pays de toutes les libertés, travaillant jadis comme jardinier, je me suis vu traiter moi-même de « Manger de grenouilles » (frog-eater), et même de « Manger d'escargots », deux mets excellents qui font frémir les anglo-saxons qui en ignorent les charmes ! Prenons donc à chaque peuple ce qu'il a de bon, et aux Allemands leur choucroute.

### PRÉPARATION DE LA CHOUCROUTE

Voici comment on la prépare :

On coupe la pomme de chou en une espèce de rabot, ce qui la transforme en tranches minces et on rubane sinueux. On étend au fond d'un tonneau propre, un lit mince de sel marin de cuisine, sur ce lit une couche de quelques doigts d'épaisseur de ces rubans de choux en fines laminières. Par dessus on saupoudre une poignée de grains de coriandre, graines de Genièvre, ou de carvi pour aromatiser. On ajoute une seconde couche de sel, puis des choux rubanés et on aromatiser encore de même façon et ainsi de suite jusqu'à ce que le tonneau soit plein. Dès la troisième couche, et de trois couches en trois couches, on presse avec énergie sur le tout pour fouler. On termine cette véritable stratification par une couche de sel. Il faut, comme proportion, tabler sur un kilo de sel par 50 kilos de choux en laminières. On couvre l'ultime lit de sel avec de grandes feuilles vertes de choux, sur lesquelles on place une grosse toile humide, et le tout avec un fond de tonneau que l'on couvre d'un poids assez considérable pour empêcher que la masse ne se soulève par fermentation, car elle ne tarde pas à se produire. Les choux laissent couler leur eau de végétation. Le sel s'en empare. Cette eau devient acide, fétide, boueuse; on la soutire par un robinet mis à la partie basse du tonneau. On la remplace par une saumure nouvelle, que l'on change encore une fois au bout de quelques jours. Puis, par la suite, la saumure ne contracte plus aucune fétidité, généralement après 15-20 jours, selon la température du lieu où l'on opère, qui ne doit pas dépasser +16°. La choucroute est alors achevée; il faudra dès lors la conserver dans un lieu très frais. On tient toujours dessus un poids qui la comprime légèrement, sans quoi elle rancirait, et s'altérerait.

**CUISSON**

Avant de faire cuire la choucroute, il faut la laver à plusieurs eaux. On la met dans une casserole, avec lard, saindoux ou graisse d'oie, du jambon, saucisse, porc salé ou de Poivre, mettre un peu d'eau, et mettre au feu pendant 2 heures au plus.

G. DURVAULT,  
Ingénieur horticulteur.

### Comment peut-on gagner de l'argent en cultivant du Blé ?

(Suite de la 1<sup>re</sup> page).

Comment pouvons-nous, normalement, assurer ce bénéfice? Nous ne pouvons pas facilement diminuer les frais de culture; ils augmentent contre notre gré, sans que nous puissions rien pour les arrêter; il faut donc, puisque nous n'avons pas d'influence sur les dépenses, tenter quelque action sur les recettes.

Cela revient à dire qu'il faut augmenter les rendements, si toutefois l'opération coûte moins qu'elle rapporte.

Or les travaux des agronomes et des chimistes nous ont appris que pour produire un quintal de blé, il faut environ quatre kilos d'azote, deux kilos d'acide phosphorique et cinq kilos de potasse. Calculons le prix de ces matériaux. En tablant sur des cours certainement plus élevés que les cours moyens actuels, tels que 34 francs pour le superphosphate à 14 %; 102 francs pour le chlorure de potassium, et 140 francs pour le nitrate de soude, nous arrivons à ce résultat :

4 kil. d'azote à 9 fr. soit... 36 »  
2 kil. d'acide phosphorique à 2 fr. 40, soit... 4 80  
5 kil. de potasse à 2 fr. 10, soit... 10 50

ou un total de 51 francs environ pour l'achat des éléments qui permettent de produire un quintal de blé et la paille correspondante.

Nous avons donc la certitude d'un bénéfice important, si nous pouvons garantir que l'apport d'engrais, qui coûtent 51 francs, produise pour 150 francs de grain et pour 15 ou 20 francs de paille.

Mais, cela, nous le savons, et il y a longtemps déjà que des agronomes éminents ont constaté et affirmé que

100 kilos de nitrate augmentent de trois quintaux au moins le rendement du blé, ce qui correspond bien, avec les petites pertes inévitables, aux quatre kilos d'azote nécessaire pour la production d'un quintal de grain.

Si donc les 12 premiers quintaux ne nous rapportent rien, puisqu'ils servent seulement à payer les frais de la culture du blé, nous avons intérêt à produire des quintaux supplémentaires qui, ne nous coûtant qu'une cinquantaine de francs d'engrais, nous laisseront un bénéfice important.

Actuellement, c'est le nitrate de printemps qui peut nous donner ce bénéfice; le sol possède encore des réserves utilisables d'acide phosphorique et de potasse, mais il manque d'azote nitrique. Faisons donc un large usage de nitrate de soude, des premiers beaux jours, et suivons les conseils du Ministre de l'Agriculture qui, dans une circulaire récente dit :

« Dès que l'accès des terres sera possible, un épandage de nitrate, suivi d'un fort plombage au rouleau, donneront les meilleurs résultats pour tous les blés, ayant ou non soufferts du froid. »

P. CORBIER,  
Ingénieur agronome.

**RÈGLEMENT DES FACTURES**

Malgré nos recommandations, nous constatons que les règlements de factures ne sont pas effectués suffisamment à temps pour alléger notre Trésorerie, qui supporte de ce fait, des intérêts provenant des avances faites pour nos règlements aux fournisseurs.

Nous demandons donc à tous, agents et adhérents, d'apporter plus de bonne volonté et d'exactitude dans les règlements à faire à notre caisse.

### Bâches

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie !

Double couture, bords renforcés, assiettes en cuivre tous les mètres, 250 de corde à chaque coin, un cordes à coulisse sur les bords, au choix du vendeur. Marques comprises, marchandise départ gare Paris.

Pour le mètre carré confectionné :

Mixte : N° 1 vert sulfaté..... 15 30  
— N° 2 vert enduit ou cachou..... 16 10  
Lin : Lin et Jute vert gras..... 14 55  
— Pur Lin, vert enduit..... 16 65  
Chaux : N° 1 vert gras ou cachou..... 17 25  
— N° 2 vert gras..... 18 55  
— N° 3 gras, cachou ou enduit..... 19 70  
— N° 4 vert gras..... 21 40  
Coton : N° 1 vert enduit..... 17 25  
— N° 2 gras, enduit ou cachou..... 19 65  
— N° 3 vert gras..... 21 75

Passer les commandes au Syndicat Central.

Ne pas oublier de nous indiquer l'inscription à mettre sur la bâche.

**Vinification rationnelle des raisins blancs**

Sous ce titre, MM. MOREAU et VINET, les deux éminents agronomes, directeurs de la station Oenologique Régionale d'Angers, viennent de faire paraître un ouvrage qui intéresse, au plus haut point, tous les viticulteurs, tous ceux qui soignent et aiment le vin.

Ce livre, de 213 pages, est un guide essentiellement pratique; il a déjà remporté, en Anjou et dans les cantons viticoles de Vallet et de Vertou, un formidable succès.

Chaque bon vigneron verra le posséder et le consultera avec fruit.

Prix : 14 francs. — En vente au Syndicat Central, à Nantes.

### HUILES et GRAISSES

Nous pouvons fournir à nos Adhérents huiles et graisses de première qualité, marchandise rendue franco toutes gares. Les bidons de 25 et 50 litres sont facturés 15 et 28 fr. et repris, si retournés franco à l'usine, en bon état. Les fûts de 100 et 170 kilos sont gratuits, ainsi que les emballages de graisses.

Pour Machines Agricoles :

Page 109 n. 501. 521.

Demi-fluide..... 3 10 3 30 3 60  
Épaisse..... 3 20 3 40 3 70

Pour écrémeuses :

Demi-blanche..... 4 30 4 50 4 80  
Blanche pure..... 4 80 5 » 5 30

Pour Moteurs et Autos :

Tyès fluide (Ford) 4 10 4 30 4 70  
Fluide, 1/2 fluide  
ou 1/2 épaisse..... 4 40 4 60 5 »  
Épaisse..... 4 70 4 90 5 30  
Huile de ricin pure 8 » 8 » 8 40

GRAISSE JAUNE EXTRA, 5 fr. la boîte de 1 kg. en vente au Syndicat, ou franco par 12 boîtes.

En fût de 100 kgr., 3 fr. 60 le kilo; franco, fût perdu.

**Cette liqueur à la gélatine purifiée**  
MARQUE S.G.E.

Cette colle, fabriquée d'après une formule trouvée par MM. Moreau et Vinet a déjà fait ses preuves dans notre région, et son débit est passé de quelques centaines de litres il y a 8 ans, à plus de 5.000 litres pendant la dernière campagne.

Elle donne au vin, aussi bien rouge que blanc, une limpidité et un brillant qui contribuent beaucoup à augmenter leur valeur.

La dose à employer dans les cas ordinaires est de 1 litre par 11 hectos (5 barriques) de vins à coller.

Le prix de détail est fixé à 6 fr. 50 le litre nu, départ Angers. Réduction pour quantité.

# MARCHÉ DE LA VILLETTE

Du lundi 11 Mars

ANIMAUX	Années	Livre	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 <sup>er</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.	extra	1 <sup>er</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.	extra
Bœufs	3.348	300	9 80	8 20	6 50	10 70	5 86	4 52	3 25	0 64
Vaches	1.674	190	9 80	7 90	6 40	10 80	5 86	4 35	3 05	0 92
Taureaux	370	12	8 20	7 50	6 70	8 90	4 92	4 14	3 35	5 52
Veaux	1.933	212	14 00	11 60	8 50	16 00	8 40	6 01	4 67	9 60
Moutons	13.517	850	17 40	14 00	11 20	19 40	8 70	6 58	4 93	9 70
Porcs	2.630	n	12	10 72	7 86	12 28	8 40	7 50	5 50	8 60

## PHYSIONOMIE DU MARCHÉ

**BOEUF.** — Les bons normands se sont fixés en extras 4,70 à 5,10; en bons, 4,40 à 4,70 et les plus communs à 4,50. Les gris de l'Ouest, de Charente, jarthénais, choletais, mancaux anglais de Sarthe ou Mayenne, les nantais ou maraichins ont valu en extra 4 à 4,70; en bonnes sortes, 3,70 à 4,10 et en viande ordinaire, 3,40 à 3,80. Bœufs bretons, 3,80 à 4,30; ordinaires, 3,30 à 3,90.

**TAUREAUX.** — Les jeunes taureaux de ferme extra ont été achetés 3,80 à 4,20, tandis que les animaux plus grossiers valaient 3,20 à 3,90. Bretons extras, 4,20 à 4,65.

**VEAUX.** — Vente mauvaise, malgré la hausse des Halles. Angevins de Segré, Anenis, Châteaubriant, 5,70 à 6,30. Veaux de Laigle et Gacé dans l'Orne, Manche, 5,60 à 6,20. Caen, Gournayeux, 5,40 à 5,90. Vendée, Deux-Sèvres, 4,90 à 5,60. Les bretons ont été traités de 4,90 à 5,60. Les veaux de sortes extras des meilleures rayons et d'un poids moyen (130 à 170 livres de viande) se sont établis de 7,20 à 8,20 au détail.

**MOUTONS.** — Vente très difficile. On a reculé de 5 à 10 fr. par tête et de 10 à 15 fr. par brebis.

# A propos des Engrais phosphatés

Tout le monde connaît le rôle important que joue l'acide phosphorique en agriculture. Malgré ses effets parfois moins faciles à remarquer que ceux des autres fertilisants, il reste un des principaux facteurs de progrès.

C'est, en effet, surtout à lui que l'on doit s'adresser, pour améliorer la qualité des animaux et des récoltes produits dans une exploitation. Cette question de qualité devenant de plus en plus importante, puisque seuls des produits de premiers choix se vendent à des prix rémunérateurs; le problème de l'assimilation de l'acide phosphorique est un de ceux qui préoccupent le plus l'agriculteur moderne. Malheureusement, il n'est pas facile à résoudre.

Les premiers engrais phosphatés qui furent employés il y a environ un siècle furent les phosphates naturels ou moins finement moulus. Leurs effets furent remarquables, surtout dans les terres de défrichement particulièrement acides.

Quand on s'aperçut que sous l'influence d'un milieu acide leur efficacité augmentait, on eut l'idée de les traiter au préalable par un acide fort ou par un acide faible, ce qui leur donna un caractère plus soluble et plus assimilable. On remarqua que les superphosphates étaient solubles (c'est-à-dire capables de fondre) dans l'eau et les acides faibles, analogues à ceux que l'on rencontre dans le sol, on crut d'abord que c'était uniquement à cela qu'il fallait attribuer leur efficacité. Les laboratoires prouvèrent bientôt qu'il n'en était rien; en effet, lorsqu'on met en terre un superphosphate soluble dans l'eau, il se retransforme bientôt en phosphate insoluble analogue à celui qui a servi à le fabriquer.

On donna à ce phénomène le nom de rétrogradation. On y attacha même une grande importance, on alla jusqu'à conseiller la fabrication du superphosphate à la ferme au moment de l'épandage, de façon à conserver le plus longtemps sa solubilité.

On admit donc que les plantes mangent du phosphate et non du superphosphate, mais que le phosphate provenant des super était particulièrement actif. Cette activité semble tout simplement due à ce que fondant dans l'eau et les acides faibles, ils peuvent pendant les premiers jours circuler dans le sol, s'y mêlant intimement et venir ainsi trouver les racines qui en ont besoin, ils ont beau se retransformer en phosphate insoluble, ils sont là en éléments qui sont devenus très fins, à la disposition des racines microscopiques qui n'auraient pu venir les chercher. Leur solubilité a surtout servi à les transporter.

Le prix élevé de revient de l'acide phosphorique traité par l'acide sulfurique, et surtout l'acidité apportée ainsi au sol, quand la fabrication n'est pas très soignée, incitent tous les superphosphatiers à chercher une autre façon de permettre à l'acide phosphorique de venir se mettre à la disposition des plantes.

Différents procédés ayant une tendance à conserver au phosphate sa richesse en chaux ont été employés. Le plus normal consiste à obtenir un degré de finesse qui assure par lui-même une grande dispersion dans le sol. Il est facile de comprendre qu'un engrais phosphaté dont tous les éléments sont réduits à l'état de poussière impalpable, n'aura pas besoin de fondre dans l'eau ou un acide faible pour se mêler intimement au sol. Il se trouvera, par le fait même de sa nature, en contact des petites racines qui doivent l'absorber. Plus sa finesse sera grande et plus elle s'étendra à la totalité de l'engrais, plus il sera efficace. On arrive actuellement à fabriquer des phosphates désagrégés dont 90 % passe au tamis 200, c'est-à-dire quatre fois plus fins que ceux qui passent au tamis 100. Il y a là un gros progrès de l'industrie phosphatière, intéressant à signaler.

En dehors des engrais phosphatés, qui sont le but exclusif de certaines industries, il ne faut pas oublier les scories de déphosphoration, qu'on a longtemps considéré à tort comme un déchet industriel de faible valeur. Depuis qu'on est parvenu à les moulinner assez finement pour assurer leur dispersion, d'ailleurs facilitée par leur solubilité dans les acides faibles, on a reconnu dans de nombreux cas leur grande efficacité. La chaux vive qu'ils

contiennent en petites quantités, et leur densité, rendent malheureusement leur emploi et leur épandage difficile, et empêchent de les mélanger avec beaucoup d'engrais courants, apportant les autres éléments indispensables aux plantes.

Y. LE GOUAT,  
ingénieur agronome.

## Les périodes des réserves agricoles sont reportées en 1930

Le ministre de la Guerre vient d'adresser aux généraux commandants de corps d'armée la circulaire suivante :

En raison de l'hiver particulièrement rigoureux qui a sévi cette année sur tout le territoire et des retards qui en résultent pour les travaux agricoles, j'ai décidé de prendre les mesures ci-après en ce qui concerne la convocation des réserves :

1<sup>o</sup> Les demandes d'ajournement à 1930 présentées par les réservistes agriculteurs, viticulteurs, horticulteurs, maraîchers et ouvriers agricoles, seront satisfaites de droit. Il doit être en outre entendu que cette mesure est applicable aux réservistes exerçant les professions énumérées ci-dessus dont les convocations ont été en 1928 reportées l'office en 1929;

2<sup>o</sup> Les demandes de changement de séries en 1929 présentées par les réservistes exerçant les professions sus-indiquées devront recevoir satisfaction dans la plus large mesure possible.

Ces demandes, motivées, devront être adressées par écrit aux chefs de corps en services de convocation et être appuyées d'un certificat du maire de la commune intéressée.

## Un bon renseignement pour les propriétaires d'automobiles

« Le Temps c'est de l'argent » dit le proverbe; gagner à la fois du temps et de l'argent, c'est gagner deux fois de l'argent. Ainsi font les automobilistes qui profitent du tarif spécial à prix réduits de la Compagnie d'Orléans pour le transport des automobiles.

Rebaptisant aux fatigues de la route, ils prennent le train, isolément ou en famille pour se rendre à certains centres de tourisme et de villégiature du réseau d'Orléans, pendant que leur voiture, chargée sur wagon, les suit à des conditions exceptionnellement avantageuses.

Pour tous renseignements, s'adresser à Paris, aux Services Commerciaux de la C<sup>o</sup> d'Orléans, 1, place Valhubert; à son Agence, 16, Boulevard des Capucines; aux bureaux de renseignements de la gare de Paris-Quai d'Orsay, de Paris-Austerlitz et 126, Boulevard Raspail; dans les gares et bureaux de ville de la dite Compagnie.

## Les Pyrénées vaincues

La phrase historique et symbolique attribuée à Louis XIV : « Il n'y a plus de Pyrénées » devient de plus en plus exacte matériellement.

Après la ligne transpyrénéenne, d'Orléans à Saragosse par Canfranc, ouverte en 1928, va bientôt fonctionner celle d'Ax-les-Thermes à Barcelone, par Bourg-Madame et Puigcerda.

Vers le milieu de 1929, cette ligne sera parcourue par des trains rapides assurés les meilleures relations entre Paris-Quai d'Orsay et Barcelone. L'inauguration coïncidera avec l'Exposition Internationale de Barcelone.

Au début, les voyageurs devront changer de train à la gare frontière, mais il est déjà permis d'espérer que, peu de temps après, la voie espagnole, transformée, permettra aux voyageurs de circuler sans changer de voiture, entre Paris et Barcelone. Ce sera une grande date dans l'histoire des relations ferroviaires entre la France et l'Espagne.

La Compagnie du Chemin de Paris à Orléans a l'honneur d'informer le Public, qu'à partir du lundi 18 mars 1929, les services de Grande Vitesse de la gare de Paris-Austerlitz (Messageries, Derrées et Collis postaux) seront transférés boulevard de la Gare, n<sup>o</sup> 57.

L'abondance des matières nous oblige à reporter au prochain Bulletin, la suite de l'article « Silos et Enlissage », de M. Raymond Lefevre.

## A LOUER

pour le 25 avril 1930, FERME de 14 hectares environ, comprenant terres, prés, marais, vignes, maison d'habitation et bâtiment d'exploitation. S'adresser à M<sup>o</sup> DUCHEAU, notaire à Bouaye.

## Un essai vaut cent discours

par le traitement au

## Dépuratif TELL

qui prévient en même temps la goutte, les rhumatismes, les varices, la phlébite et chez la femme les mauvais retours d'âge précurseurs de fibromes ou tumeurs. Faites-en l'expérience vous serez surpris de la rapidité du résultat.

Toutes pharmacies, le flacon 12 fr. plus P.M.P. à défaut : Laboratoire TELL, à Fontenay-le-Comte (Vendée) contre mandat-poste de 13 fr. 80.



## PRODUITS DIVERS

pour la nourriture du bétail pouvant être fournis par le Syndicat Central

Les prix que nous donnons ci-dessous s'entendent pour le détail par quantité de 100 kilos, minimum

Les adhérents qui désirent des wagons de 5 ou 10 tonnes sont priés de nous en faire la demande et nous leur ferons d'importantes réductions. Qu'ils n'hésitent donc pas à nous consulter.

## RIZ ET ISSUES

Riz Saigon Importation N<sup>o</sup> 1, 174 »  
Riz Saigon Importation N<sup>o</sup> 2, 168 »  
Issues de riz, 112 »  
Remoulages de fèves, manq.

Les 100 kilos logés sur wagons Nantes ou Chantenay.

« LE TITAN » 152 »  
Farine alimentaire pour porcs et bovins.

Les 100 kilos logés sur wagon Chantenay.

## Tourteaux en farine et divers

Coprah en pains :  
par 500 k. minimum, 145 »  
par 100 k., 155 »  
Coprah en farine, 167 »

Arachides Rufisque :  
en farine, ext. H. Bordeaux, 182 »  
en farine, blanches, 173 »  
Farine de maïs, 148 »  
Maïs pour volailles, 140 »  
Orge du Maroc, 125 »  
Sorgho blanc du Maroc, 136 »  
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

## Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé p<sup>o</sup> volailles, 130 »  
Grandes Pondeuses, 135 »  
Farine de viande, 191 »  
Poudre d'os alimentaire, 20 »  
Farine d'os alimentaire, 95 »  
Les 100 kilos logés sur wagon Verton.

## AVICULTURE DE L'OUEST

Provende bret. p<sup>o</sup> volailles, 135 »  
nanais p<sup>o</sup> lapins, 135 »  
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

## Aliments mélassés

Mélasses Say, 80 % mélasses, 96 »  
Son mélassé Say, 50 % mélasses, 112 »  
Paille mélassée Say, 50 % mélasses, 82 »  
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardes.

Produits des Etablissements Arsène Bérin

ALIMENTATION DES CHEVAUX  
Aliment complet N<sup>o</sup> 1, 40 % avoine, 35 % mélasses, 114 »  
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (sucédanés, avoine tourteaux), 118 »

ALIMENTATION DES BOEUF ET VACHES  
« Optima » :  
pour vaches laitières, 134 »  
p<sup>o</sup> engraissement d. bœufs, 138 »  
p<sup>o</sup> veaux (le sac de 5 k.), 14 50

ALIMENTATION GENERALE  
Provende « Sueraff » N<sup>o</sup> 1, 86 »  
« Sueraff » N<sup>o</sup> 2, 82 »

ALIMENTATION DES PORCS  
« Optima » :  
p<sup>o</sup> engraissement des porcs, 139 »  
p<sup>o</sup> porcelets et truies, 206 »  
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à Fusine.

## SEMENCES

Pommes de terre (Voir notre dernier Bulletin)  
Graines tourragères, potagères et de fleurs (au cours)

Le froid inaccoutumé a complètement changé les prévisions de nos fournisseurs et les nombreuses commandes que nous avons reçues ont causé un léger retard dans les expéditions. Chacun recevra ses semences à temps. Pour les nouvelles commandes, nous demandons un délai de quelques jours.

Mais de semence  
Dans notre dernier Bulletin nous indiquions que nous avions arrêté un petit lot de maïs Plata. Actuellement ce lot est épuisé, et nous ne pouvons plus pratiquer le même prix. Nous venons de faire un nouvel achat qui nous oblige à coter 167 fr. les 100 kilos départ La Chapelle-sur-Erdre (Loire-Inf.).

Il s'agit, bien entendu, de maïs de la récolte 1929, et pour arrivage avril. L'on offre, à quelques francs de moins, des maïs de 1928. Nous croyons que nos adhérents n'ont pas d'intérêt à prendre ces derniers et d'exiger plutôt des semences de la nouvelle récolte.

Nous enregistrons les ordres des maintenant et jusqu'à épuisement de notre stock.  
Nous pourrions faire aussi du maïs des Landes, blanc ou roux, aux environs de 215 fr. les 100 kilos Nantes ou La Chapelle-sur-Erdre.  
Nous ne livrons pas moins d'un sac.  
Ne pas traiter avant de nous consulter.



## NOS MERCURIALES

Nantes, le 15 mars 1929.

Grains et Farines

Blé ..... ferme 135 à 136  
Avoine grise et noire ..... ferme 135 à 136  
Avoine bigarrée, sottomie 130  
Sarrazin ..... ferme 166  
Orge du Maroc, 114  
Orge du pays, 125  
Seigle ..... calme 122  
Son ..... ferme 115  
Farine fleur, 200  
Maïs Indo-Chine, 135; du Maroc, 134; Plata, 139.

Fourrages  
On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :

Paille de blé bottelée, 425 à 440  
Paille de blé pressée, 410 à 430  
Paille d'avoine pressée, 410 à 430  
Paille d'orge pressée, 370 à 400  
Foin de pré, 375 à 390 fr. les 500 kilos, suivant qualité.

Cours des Vins  
MUSCADET 1928  
1<sup>er</sup> choix, 1.200 à 1.400  
Ordinaire, 1.000 à 1.200

GROS-PLANT  
1<sup>er</sup> choix, 600 à 700  
Ordinaire, 450 à 600

NOAH : 400 à 450  
VINS D'ANJOU  
Rouges Groslois, 600 fr.; rouges Gamay, 700 à 800 fr.; vins blancs ordinaires, 8 à 9, 65 fr. le degré bar, 10<sup>e</sup> et au-dessus, 70 fr. le degré bar. Blancs supérieurs, de 100 à 125 fr. le degré bar. Blancs de coëaux 1928, 1.500 fr. et plus.

Légumes et Primeurs  
Artichauts, la douz., 14 » à 15 »  
Bettes, les 100 kil., 150 »  
Carottes, les 100 kil., 150 » à 160 »  
Celeri rave, la botte, 14 » à 20 »  
Choux moyens, 100 k., 200 »  
Choux-fleurs, pièce, 3 » à 4 »  
Choux Bruxelles, le k., 6 » à 7 »  
Cresson, la douz., 10 »  
Endives, le kilo, 6 » à 7 »  
Mâche, le kilo, 5 » à 6 »  
Navets, la botte, 1 50 à 2 25  
Oseille, le kilo, 5 »  
Oignons, 100 k., 300 »  
Pomme de terre :  
ronde jaune (Finis-  
tère, 66 » à 67 »  
saisie (Finist.), 86 » à 88 »  
Poireaux, la douz., 15 » à 25 »  
Radis, la douzaine, 7 » à 9 »  
Salsifis, la botte, 2 75 à 3 25  
Scorsonères, la botte, 2 75 à 3 25

Cours des Bois  
(Communiqué par le Comptoir des Bois)

BOIS DE PAYS  
SUTR FIED ENGRIENES  
pays du sud pays du nord  
câble au 1<sup>er</sup> câble au 1<sup>er</sup>  
grand résau grand résau

Accacia, 200/250 250/350  
Chêne, 200/300 300/400  
P<sup>o</sup> tranchage, 650/850  
Châtaignier, 150/200 250/350  
Cèdre-Merisier, 150/200 250/275  
Hêtre, 200/250 250/400  
Noyer, 450/650 850/1000  
Orme, 150/200 200/300  
Peuplier, 125/175 250/290  
Pin maritime ou  
Sylvestre, 70/140 130/150

Poteaux écorés pour mines françaises : le m<sup>3</sup> réel, 130/170 fr. franco.  
Poteaux bruts pour mines anglaises : la tonne, 105/110, qui embarquement, ce qui revient à environ 85/90 la tonne, wagon ou péniche lieu de production.

BOIS DE CHAUFFAGE  
Sur péniche ou wagon départ :  
Chêne-Hêtre, la corde, 3 st. 65/80  
Cotrets pin ou houleau, l. c. 200/280  
Charbon de bois, la tonne, 400/450

BOIS D'IMPORTATION  
Le m<sup>3</sup> W.D. port d'importation ou rendu gare, Région Ouest.  
Sapin Europe Centrale, 550/700  
Sapin Europe Centrale, 500/600  
Chêne de Hongrie, 1000/1100  
Chêne de Pologne, 950/1050

Sulfate de Cuivre  
Les cours du cuivre métal atteignent des prix tels que les fabricants de sulfate viennent de monter leurs prix. Les Anglais parlent aujourd'hui de 375 à 380; les Français et Belges ne veulent rien traiter au-dessous de 360-365.

Nous avons réussi à nous procurer en revente un petit lot de sulfate français et belge qui nous permet de rester légèrement au-dessous des cours officiels. Il est à craindre qu'au moment du traitement de la vigne nous ayons encore des prix plus élevés.

Nous étions actuellement, et jusqu'à l'épuisement de notre stock, Sulfate de cuivre français et belge : 350 francs.

Toutes autres conditions habituelles.



## MARCHÉS RÉGIONAUX

SAVENAY  
Froment, 155 fr.; avoine, 110 fr.; foin, les 300 kilos, 360 fr.; paille, 190 fr.; poulets, la douzaine, 9 à 10 fr.; beurre, le demi-kilo, 12 à 13 fr.; bœufs gras, le kilo sur pied, 3,75 à 4 fr.; vaches grasses, le kilo, 3 à 3,50; veaux, 6 à 7 fr.; moutons, 5,60 à 5,70; porcs, 7 fr.

PONTICHAU  
Avoine, les 300 kilos, 135 fr.; paille, les 300 kilos, 135 fr.; poulets, la douzaine, gros 50 à 60 fr. moyens 30 à 40 fr., petits 25 à 35 fr.; pigeons, la couple, 10 fr.; lapins, la pièce, 18 à 30 fr.; canards, la douzaine, 7,50; beurre, le demi-kilo, 12 fr.

NANTES  
Marché Talensac. — On cote le kilo : Bœuf : 1<sup>er</sup> catégorie, 3,75 à 4,75; 2<sup>e</sup> cat., 1 à 4,25; 3<sup>e</sup> cat., 1 à 2,75. Veau : 1<sup>er</sup> catégorie, 5 à 7,50; 2<sup>e</sup> cat., 4,25 à 7 fr.; 3<sup>e</sup> cat., 2,85 à 4,25. Mouton : 1<sup>er</sup> catégorie, 5,50 à 10,50; 2<sup>e</sup> cat., 6 à 9,50; 3<sup>e</sup> cat., 5,50 à 5,50. Porc : 6,50 à 8,50. Beurre : 12 à 14 fr. le demi-kilo.

CANDE  
Froment, 150 à 151 fr.; seigle, 135 fr.; les 300 kilos, 135 fr.; paille, les 300 kilos, 135 fr.; poulets, la douzaine, gros 50 à 60 fr. moyens 30 à 40 fr., petits 25 à 35 fr.; pigeons, la couple, 10 fr.; lapins, la pièce, 18 à 30 fr.; canards, la douzaine, 7,50; beurre, le demi-kilo, 12 fr.

POURVILLE  
Poulets, la couple, gros 40 à 45 fr., moyens 35 à 40 fr., petits 30 à 33 fr.; pigeons, la couple, 10 à 12 fr.; lapins, la pièce, 15 à 25 fr.; canards, la douzaine, 8,50 à 9 fr.; beurre, le demi-kilo, 12 à 12,50.

NOZAY  
Blé, 153 à 153 fr.; avoine, 125 à 127 fr.; sarrasin, 153 à 155 fr.; orge de mouture, 123 à 123 fr.; seigle, 119 à 120 fr. les 100 kilos. Son, 120 fr.

Pain 350 à 360 fr.; paille d'avoine, 195 à 200 fr.; paille de froment pressée, 210 à 215 fr. sur gare.

ANGENIS  
Poulets, la couple, gros 40 à 45 fr., moyens 35 à 40 fr., petits 30 à 33 fr.; pigeons, la couple, 10 à 12 fr.; lapins, la pièce, 15 à 25 fr.; canards, la douzaine, 8,50 à 9 fr.; beurre, le demi-kilo, 12 à 12,50.

VEAUX, 6 à 6,50 le kilo; porcs, 7,35 à 7,45; porcs de lait, 125 à 175 fr.

CLISSON  
Vaches en lait : 1<sup>re</sup> qualité, 2.900 fr.; 2<sup>e</sup> qualité, 2.100 fr.; 3<sup>e</sup> qualité, de 1.800 à 1.300 fr. Bœufs de travail, de 4.500 à 4.800 fr. la paire.

PAIMBOEUF  
Blé, aux 100 kilos, 152 à 153 fr.; avoine, 140 à 142 fr.; son, 118 à 120 fr.; foin, les 500 kilos, 335 à 340 fr.; paille, les 1.600 kilos, 350 à 360 fr.

Poulets, 28 à 28 fr.; canards, 26 à 32 fr.; pigeonnans, 9,50 à 11 fr.; henri en gros, le kilo, 25 à 25,50; en détail, la livre, 13 à 13,50; œufs, la douzaine, 6,30 à 7 fr.

Bœufs, le kilo, 3,40 à 3,50; vaches, 3,10 à 3,20; veaux, 5,80 à 6 fr.; moutons, 5,75 à 6 fr.; porcs, 6,50 à 7,20; haricots, les 500 kilos, 430 à 435 fr.

SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU  
On cote : poulets, la couple, gros 70 à 80 fr., moyens 60 à 68 fr., petits 40 à 50 fr.; canard, 19 fr.; pigeons, la couple, 8 à 9 fr.; lapins, la pièce, 22 fr.; œufs, la douzaine, 9 fr.; beurre, la livre, 13 fr.

Bœufs gras : amenés 5, vendus 5, de 4,50 à 4,25 le kilo; vaches grasses : amenés 14, vendus 11, 1<sup>re</sup> qualité 4, 2<sup>e</sup> qual. 3,50, 3<sup>e</sup> qual. 2 à 2,50; taureaux : amenés 17, vendus 14, 1<sup>re</sup> qualité 4,10, 2<sup>e</sup> qual. 3,75, 3<sup>e</sup> qual. 2,50 à 3,10 le kilo; bœufs de travail : amenés 36, vendus 8, de 6,00 à 7,20 fr. Vente assez calme.

MACHECOLE  
Beurre, la livre, 10 à 10,50; œufs, la douzaine, 6 à 6,50.

Poulets, la couple, gros 56 à 70 fr., petits 35 à 45 fr.; canards, 25 fr. la pièce; pigeons, 11 à 12 fr. la couple; lapins, 16 à 28 fr. la pièce.

FOIRES À CHEVAUX  
MARS  
FINISTÈRE  
21. Rosperden, trait-léger et bons demi-sang.  
25. Lesneven, grand choix de juments et poulains postiers et traits.  
26. Pont-Aven, importante pour poulains de trait-léger.  
28. Quimper, trait-léger.

COTES-DU-NORD  
21. Lamballe, importante pour juments de trait.  
23. Guingamp, entiers et juments de trait.  
28. Quimper, trait-léger.

MORBIHAN  
21. Guénen, trait-léger.  
21. Hennebont, trait-léger, bidets.  
23. Baud, double bidets.  
25. Pontivy, trait-léger, bidets.  
30. Josselin, trait-léger, bidets.

ILLE-ET-VILAINE  
18. Bain.  
19. Pipriac.  
23. Fougères, chevaux de trait.  
30. Dol, chevaux de trait.

**Pépinières Américaines DE L'OUEST**  
Etablissements Viticoles  
**Eugène GIRAULT**  
Dépôtier Viti-culteur  
JAUNAY-OLAN (Vienne)  
— Tél. 3 et 75 —

Exposition Nationale  
Tours, Paris  
1<sup>er</sup> Prix, Médaille d'Or  
H. Com. N. du Jury  
60 hectares Vignes  
et Pépinières  
Vins de 1<sup>er</sup> ordre  
Produits de 1<sup>er</sup> ordre  
Champs d'Expériences  
Médailles Sélections  
C'est aux Pépinières GIRAULT  
que nous devons  
nos meilleures sélections  
CATALOGUE SUR DEM.  
Agents sérieux acceptés

**Voulez-vous économiser :**  
30 francs par quintal d'avoine ?  
100 francs par cheval et par an ?  
Volez vos chevaux mieux nourris ?  
En bel état ?  
Diminuer de 75 % les journées  
d'entretien de votre cavalerie ?  
Supprimer les Coliques ?

**LE SUCRAZOTE N° 1**  
vous apporte le moyen facile de fabriquer avec mélasse de canne pure, son tirage en sucre est de 30 à 35 pour cent. Il remplace avec avantage et poids pour poids, la moitié de la ration d'avoine.  
**Résultats :**  
au minimum 20 % d'économie, vos chevaux au maximum d'état, étant indemnes des coliques.  
Demandez tous renseignements et échantillons à vos SYNDICATS, à vos fournisseurs habituels ou au **"SUCRAZOTE" à PARIS**  
Vous serez satisfaits et vos chevaux aussi.  
Agents et dépositaires sérieux demandés

**MOTOS KERVAN**  
Avenue des Roses, NANTES



330 cm3 soupapes latérales réservoir de selle ..... 4.500f.  
250 cm3 2 temps, 3 vitesses pneus ballons, freins à tambours ..... 3.200f.

Gratuit et Franco.  
catalogue complet des  
**POMMES DE TERRE**  
DE SEMENCE DE BRETAGNE

les meilleures et les moins chères. Les plus soignées et les plus productives.

**G. MAZEAS**  
OFFICE BRETON  
GUINGAMP (Côtes du Nord)

**DRAPEAUX POUR SOCIÉTÉS**  
BANNIÈRES - INSIGNES

**A. CHAPEAU**  
Fabricant  
8, Rue Mathelin-Rodier, NANTES  
Remise de 10 % aux sociétés

Si vous avez des animaux malades vous pourrez leur prodiguer les meilleurs soins immédiats grâce à nos spécialités pour animaux convenus à tous les cas. — Une guérison rapide suivra bientôt. Nous envoyons franco notre méthode de 96 pages sur maladies. Vous vous réserverez un succès assuré si vous utilisez nos Produits Vétérinaires

**ADRIEN SASSIN**  
ORLÈANS

# GUEUDET

NANTES - 10, Rue Crébillon - NANTES

**SES COMPLETS**  
79 - 95 - 125 - 175 fr.  
Pour Enfants : 59 - 75 - 89 fr.

VÊTEMENTS IMPERMEABLES, CUIRS, CIREs, GADARINES

TOUT LE VÊTEMENT, HOMMES, DAMES, ENFANTS  
**GUEUDET HABILLE BIEN**

# HERNIE

CHUTES DE LA MATRICE

Déplacements des organes  
par la méthode **LEROY**

**M<sup>r</sup> Leroy** Grâce à votre merveilleuse méthode, vous avez guéri mon enfant âgé de deux ans, atteint d'une grosse hernie. Je vous en remercie beaucoup. Signé : FOURRIER, Les Lauriers, Belligné (L.-L.).

**M<sup>r</sup> Leroy** Blessé des deux côtés, j'ai eu recours à votre méthode et vous permettez de publier mon nom afin de rendre service aux hernieux. Signé : GOURIN Pierre, à Châteauneuf-Saint-Martin (L.-L.).

**M<sup>r</sup> Leroy** Je vous félicite pour votre méthode de guérison par votre merveilleuse méthode et sans m'être arrêté de travailler. Signé : POUPAU Armand, Cinq-Chemins, Bourgneuf-en-Retz.

**M<sup>r</sup> Leroy** Je certifie avoir constaté sur un grand nombre de malades atteints de hernies, la guérison complète et définitive après l'application de la Méthode LEROY. Signé : Docteur RAYNAUD N., de la Faculté de Paris.

**M<sup>r</sup> Leroy** Je suis heureux de vous apprendre que la hernie que j'avais contractée, il y a trois mois, est complètement disparue et guérie par votre méthode. J'engage sincèrement ceux qui souffrent de cette infirmité à avoir recours à vous. Signé : RÉTIF François, à la Ridelet, Etebay.

**M<sup>r</sup> Leroy** Merci d'avoir guéri mon fils en huit mois, la hernie a complètement disparu. Publiez ma lettre si cela peut vous être agréable. Signé : Mme BOSSIS Henriette, au Pommer, par Legé.

**M<sup>r</sup> Leroy** Atteint d'une hernie depuis deux ans, j'ai été immédiatement soulagé par votre méthode. Guéri maintenant, je vous en suis reconnaissant. Signé : PENTOCUTEAU Louis, à la Vieillesse, Saint-Joseph.

**M<sup>r</sup> Leroy** Je viens vous remercier pour avoir guéri ma hernie, et je recommande votre méthode à tous ceux qui souffrent. Signé : PIPAUD HENRI, au Pont-Béranger, Saint-Hilaire-de-Chalons.

**M<sup>r</sup> Leroy** Je vous exprime toute ma reconnaissance, car avec votre méthode j'ai été rapidement débarrassé d'une volumineuse hernie, je vous demande de publier ma lettre. Signé : J.-B. TESSIER, jardinier, rue du Logivier, Nantes.

**M<sup>r</sup> Leroy** Une autre attestation nouvelle d'un docteur autorisé. Toutes les personnes que je vous ai adressées sont revenues enchantées et immédiatement soulagées grâce à vos bons soins et à votre loyauté, de me faire un devoir de vous féliciter de tels résultats. Signé : Docteur SAHUT, de la Faculté de Paris.

Ces lettres, prises au hasard, et publiées sur la demande expresse des intéressés, prouvent de jour en jour, le succès toujours grandissant de la Méthode LEROY.

Allez donc, en toute confiance, voir M<sup>r</sup> LEROY, de Nantes, de qui vous saurez de plus en plus parler et qui est toujours prêt à vous, il vous recevra gentiment :

NANTES, tous les samedis, de 9 h. à 11 h. et de 2 h. à 4 h.; dimanche matin, de 9 h. à 11 h., en son cabinet, 8, rue J.-J. Rousseau.  
Pontchâteau, lundi 18 février, Hôtel Boutemy.  
Legé, mardi 19, Hôtel du Cheval-Blanc.  
Guérande, mercredi 20, Hôtel de France.  
Saint-Nazaire, jeudi 21 février, Hôtel de Bretagne.  
Pornic, lundi 25, Hôtel Continental.  
Clisson, vendredi 22, Hôtel de la Gare.  
Pornic, mardi 26, Hôtel Saint-Julien.  
Machecoul, mercredi 27, Hôtel de la Bicyclette.  
Pleaze, jeudi 28, Hôtel Bertaud.

**M<sup>r</sup> LEROY, Spécialiste herniaire**  
8, Rue J.-J. Rousseau, NANTES  
Madame LEROY reçoit les Dames

**LE PLASMOGENE**  
PRODUIT POUR  
ALLAITEMENT ENGRAISSEMENT  
des VEAUX et PORCELETS des ANIMAUX

**LE PLASMOGENE**  
BLAIN (Loire-Inférieure)  
Via Vente chez les GRAINETIERS, ÉPICIERS, OUVRIERS, etc... (éviter les contrefaçons)

**DE GROS BÉNÉFICES AVEC UN BEAU BÉTAIL**

En engraisant rapidement et économiquement votre bétail avec la **FARINE ATÉ** vous donnerez à vos porcs, porcelets, veaux, vaches, etc., une chair blanche, lourde et ferme, et vous supprimerez complètement tous les risques et difficultés de **L'ÉLEVAGE**

On demande des dépositaires à TROUVÉ SAINT-PIERRE

On trouve la Farine ATÉ dans toutes les Succursales des Docks de l'Ouest. Dépôt chez tous les adhérents du Syndicat de l'Épicerie de la Vendée et du Comptoir Commercial de l'Ouest

**SAUVEZ VOS MOUTONS**  
La douve ravage les troupeaux, le grand radicalement **FILDOUVE EN 48 HEURES**

Livré en capsules, le **FILDOUVE** s'absorbe très facilement et sa composition d'acide filloïque pur agit plus actif que l'extrait d'ail de l'ail rouge, en fait la médication la plus économique.

Demandez aujourd'hui, notre brochure détaillée en utilisant le bon d'adresse. Elle vous sera adressée gratuitement.

**SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PRODUITS VÉTÉRINAIRES**  
3, Rue Barbagnère, PARIS (19<sup>e</sup>)

Monsieur le Directeur de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PRODUITS VÉTÉRINAIRES  
3, Rue Barbagnère, PARIS-19<sup>e</sup>

Veuillez m'adresser votre brochure gratuite pour les DTIDES et les BOTIDES contre la DOUVE nom et prénom

Adresse Département

**FOIRE AUX AUTOMOBILES D'OCCASIONS**

10 au 15 Avril  
Cours St-Pierre

**NANTES**

**Voulez-vous économiser :**  
20 Francs par quintal sur le Son ?

Améliorant du foin des moutons à moutons, les sons ont été les appréciés. Aujourd'hui, avec les nouvelles méthodes et l'élevage du taux de blutage, le son a des qualités plus élevées d'autrefois.

**LE SUCRAZOTE N° 1**  
Fabriqué avec mélasse de canne pure, titre 31 % de sucre et présente sur le SON les avantages suivants :  
moins cher et meilleur  
Qualités nutritives et catécholiques  
saines très supérieures  
Conservation indéfinie.

Demandez tous renseignements et échantillons à vos SYNDICATS, à vos fournisseurs habituels ou au **"SUCRAZOTE" à PARIS**  
157, Avenue Malakoff  
Vous serez satisfaits et vos animaux aussi.  
Agents et dépositaires demandés

**JEMOIR E.O.**  
ECONOMIQUE ASSURÉ

**ETABLISSEMENTS DE VENDEUVRE**  
227 RUE S. MARTIN  
PARIS 3<sup>e</sup>

**DISTRIBUTEUR D'ENGRAIS E.O.**

Extraits de nos Prix-courants à la Culture :

Distributeurs d'Engrais  
Largeur 2 mètres, prix. 1.855

**SEMOIRS en LIGNES**  
Largeur 2 m., 13 rangs  
prix. 2.910

**SEMOIRS à la VOLÉE**  
Largeur 3 mètres, prix. 1.740

Tous ces Appareils montés sur roues fer et bois.

Avantages et bonifications pour paiements anticipés :

Avant fin Mars ..... 2 %  
Avant fin Avril ..... 3 %  
Avant fin Mai ..... 1 %


**VENDEUVRE**  
SEMOIR MOULIN

Catalogue franco et renseignements sur demande

**P. Perras**  
ETABLISSEMENT  
Société Anonyme au capital de 2.500.000 francs  
BELLEVILLE-SUR-SAONE (Rhône)

**Pulvérisateurs Plombés à Dos**  
**SOLEIL**  
15 et 20 litres

LANCE SIMPLE  
LANCE DOUBLE  
LANCE TRIPLE  
LANCE LATÉRALE



Lance latérale à 3 Jets

**Pulvérisateurs Plombés à Traction**  
POUR LA DESTRUCTION DES MAUVAISES HERBES

**L. PIOGÉ**  
F. CHARPENTIER, Succ<sup>r</sup>

Constructeur

1, Rue Sainte-Catherine — NANTES

**Avoir l'électricité**  
sans attendre le secteur c'est-à-dire avoir en tout temps toute la lumière nécessaire à l'éclairage de l'habitation, des écuries, des granges sans danger d'incendie, toute la force voulue pour actionner, au moyen de moteurs appropriés les machines de la ferme (bâche-paille, coupe-racines, etc.)

vous le pouvez grâce à une installation autonome de production de courant, qui comporte une batterie d'accumulateurs.

**TUDOR**  
Questionnez votre électricien ; à défaut adressez-vous à la **SUCURSALLE DE NANTES**  
1, place de la Monnaie  
Téléphone 139.37

**universala**  
les meilleures charrues à gerche indéformable  
la meilleure décauvillonneuse la seule automatique

**EBRA 21, Rue de la République ANGERS**  
Société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000 francs

**AGENTS RÉGIONAUX :**  
CHAMPENOIS & Co - Fars - PONT-ROUSSEAU (L.-Inf.) et LA ROCHE-SUR-YOIE  
LEBERT & Co - M.A. - Avenue Carnot, NANTES - PALLARD - Fars - CLISSON (L.-Inf.)

**RETRO-FORCE**  
LE MOULIN "RETRO-FORCE"  
MACHINE DE CULTURE "DIAMANT"

DEMANDEZ PRISSES - RENSEIGNEMENTS - ÉCHANTILLONS - IMMÉDIATEMENT  
à vos fournisseurs habituels ou au **"SUCRAZOTE" à PARIS**  
157, Avenue Malakoff  
Vous serez satisfaits et vos animaux aussi.  
Agents et dépositaires demandés

Les VINS de cette ANNÉE méritent d'excellents Bouchons  
Seul les Bouchons en liège du Roussillon ne donnent aucun goût aux Vins  
Vous les trouverez chez  
**Marcel NORMAND**  
ARTICLES DE CAVES  
2, Rue Guépin - NANTES

**CABIER A. BLOUIN**  
8, rue de Feltre — NANTES  
Téléphone 128.55  
(Maison de confiance)

A CEDER A NANTES  
Café pl. centre, 2 salles, belle client. Pr. 60.000 à déb.  
Café beau quart, tr. passant, 300 fr. p. j. Install. mod. Prix 75.000 à déb. (facilités de paiement).  
Café quart. indust. 400 p. j. Pr. 50.000, avec 35 comptant (occasion à saisir).  
Café tr. h. placé face église, 3 salles, beau log. Pr. 80.000 à déb.  
Boucherie quart. popul. 1 beef, 3 veaux et 3 moutons. Prix 55.000, avec 30 comptant.  
Boucherie quartier agréable. Aff. 150.000, beau log., bail 10 ans. Pr. 45.000.  
Boucherie pr. cent, belle client. Pr. 40.000.  
Alimentation-Pâtisseries-Vins près Gratin, 300 fr. p. j. Pr. 20.000.  
Épicerie-Charcuterie-Buvette, qu. commerce. Pr. 35.000.  
Bonneterie pl. cent. Bénéf. 40.000, Pr. 60.000.  
Café et Crépins bien placé. Bén. 100.000, Pr. 100.000.  
Mûrier et Coquilages 1/2 gros et détail. Convient à homme actif. Pr. 38.000 (avec auto).  
Charcuterie quart. d'avenir. Prix 55.000.  
Charcuterie quart. popul. Prix : 25.000.  
Charcuterie - Comestibles centre. Pr. 110.000.  
Pâtisserie s. tr. h. passage. Prix 40.000.

A CEDER DANS LA REGION  
Hôtel-Café seul pr. gare station baln. Bon rapport. Pr. 50.000 à déb.  
Boucherie belle ville L.L., beau chiffre aff. Pr. 60.000.  
Épicerie-Pâtisseries-Buvette ville hords Loire. Aff. 160.000 par an. Pr. 40.000 (vielle maison).  
Café tr. bien situé, petit port L.L. Pr. 90.000 à déb. (travaille toute l'année).  
Framgerie ville en pl. développ. aff. 400.000, Pr. 60.000.  
Tabacs-Librairie gde ville Ouest, grande artère. Prix 100.000.

GRAND CHOIX DE TOUTS AUTRES FONDS, TOUS PRIX.  
RENSEIGNEMENTS GRATUITS.  
NOUS ÉCRIRE

Les ingénieurs de la **PAX-LABOR**

ont conçu un écurieuse et n'est un copie aucune. C'est pour cette raison que la PAX-LABOR n'a pas les défauts des autres.

PAX-LABOR, par ses merveilleuses qualités, surpasses toutes les marques étrangères.

Société des Écurieuses Françaises "PAX-LABOR", à Cambrai (Nord)

**Voulez-vous économiser :**  
30 Francs par quintal sur la moitié de votre consommation de Tourteaux ?

Les belles qualités de tourteaux (étant actuellement de 150 à 160 francs par 100 kilos)

A 50 % de ce prix, **LE SUCRAZOTE N° 1**  
Fabriqué avec mélasse de canne pure, et titrant 31 % de sucre. Il remplace avec avantage et poids pour poids la moitié de la ration de Tourteaux.  
**Résultats :**  
30 francs d'économie pour chaque quintal de tourteaux remplacés.

Demandez tous renseignements et échantillons à vos SYNDICATS, à vos fournisseurs habituels ou au **"SUCRAZOTE" à PARIS**  
157, Avenue Malakoff  
Vous serez satisfaits et vos animaux aussi.  
Agents et dépositaires demandés

**Fabrique de Meubles**  
**A. FOURNIER-GUERIN**  
48, Place Duchesne-Anst - NANTES

MEUBLES, LITERIE, TENTURES  
SIÈGES, TAPIS

Remise 5 % aux sociétaires

**LOCATIONS D'AUTOMOBILES**  
Excursions - Mariages  
**AMBULANCES**  
M<sup>r</sup> COGGO - Nantes, 8, Rue d'Orléans  
Tél. 141.20